

ULIS

Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire

Objectif de la FORMATION

- Permettre une scolarisation adaptée qui respecte les besoins et le projet du jeune.
- Accompagner le jeune dans sa construction de jeune adulte autonome en lien avec son environnement.
- Préparer à l'insertion professionnelle.

PUBLIC

- Élèves âgés de 16 à 20 ans présentant des Troubles des Fonctions Cognitives (TFC) ou mentales et notifiés par la CDAPH*
- L'ULIS est un dispositif collectif d'aide et de soutien à la scolarisation en milieu ordinaire. Sa mise en place et son fonctionnement se réfèrent à la circulaire n°2015-129 du 21/08/2015.
- C'est un dispositif ouvert qui constitue une des modalités de mise en oeuvre de l'accessibilité pédagogique.

*Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées

MISE EN PLACE

- L'ULIS apparaît dans le projet d'établissement et fait partie intégrante de l'institution.
- Chaque élève est inscrit dans une classe de référence et en suivra la formation dans tous les cours qui lui sont accessibles avec les adaptations et compensations dont il a besoin.
- La mise en oeuvre du Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) est proposée par la coordinatrice en lien avec le jeune, sa famille et l'équipe enseignante.
- Un partenariat avec les professionnels de soins, éducatifs, médico-sociaux permet une prise en charge globale du jeune et une réflexion sur son parcours et ses possibilités d'insertion professionnelle.
- La coordinatrice travaille à temps complet à l'ULIS avec l'aide d'un.e Accompagnant.e des Élèves en Situation de Handicap (AESH) et l'ensemble des équipes enseignantes et éducatives du lycée.
- Une salle spécifique est à disposition de l'ULIS pour tous les temps de regroupement et accompagnement individualisé. Celle-ci est équipée de quatre postes informatiques avec connexion Internet.

www.donboscolyon.org

Se former pour prendre soin des autres

12-24 montée Saint-Laurent 69322 LYON CEDEX 05
Tél. : 04 72 41 14 54 - Mail : lycee@donboscolyon.org